

Lancement de la reconversion du site de l'ancien abattoir

Lors d'une des dernières séances du conseil municipal, la cession du site de l'ancien abattoir municipal situé rue Buffon a été consentie à une entreprise rennaise, le Groupe Mazureau, spécialisée dans l'immobilier d'entreprises. Rappelons que cet équipement a fait l'objet d'une fermeture en 2002, du fait d'installations et de locaux non conformes, d'une situation financière dégradée et d'une activité non garantie sur la durée.

Un constat

Aujourd'hui, la pénurie de locaux industriels sur l'agglomération, au regard de la croissance des demandes, entraînait que soit posée la question de la requalification du site de l'ancien abattoir municipal et de sa remise sur le marché.

De plus la démarche engagée par la Communauté d'Agglomération de Saint-Brieuc en direction d'une offre foncière de qualité, sous le label « Bretagne Qualiparc », interdisait à la Ville de laisser perdurer au cœur de l'agglomération, une telle friche industrielle d'impact négatif sur l'image et l'environnement du site.

Enfin du fait de son positionnement au sein de la zone d'activités de Beaufeuillages, ce site représentait une vaste disponibilité foncière de plus de deux hectares et intéressait donc de nombreuses entreprises briochines soucieuses de pouvoir s'agrandir, de moderniser leur outil, ou encore de développer un second point de vente.

L'occupation de ces surfaces leur permettrait de poursuivre leur développement sans avoir à quitter l'agglomération briochine. Ce site pouvait intéresser égale-



La cession du site de l'ancien abattoir municipal a été consentie au groupe rennais Mazureau.

ment des entreprises implantées en dehors de l'agglomération et qui convoitent, depuis quelques temps, un espace industriel proche de la RN12.

Une opération globale

Une nouvelle fois, c'est une vision globale, dans un souci de cohérence urbanistique et économique qui a guidé la municipalité dans son choix s'agissant de l'aménagement de ces friches.

En effet l'entreprise choisie a proposé un aménagement touchant non seulement l'ancien abattoir mais aussi le site de l'ex plateforme Promodes, d'une superficie de près de 25 000 m², inoccupée et laissée à l'abandon depuis près de 6 ans.

Des perspectives de nouvelles implantations

La société nouvellement propriétaire du site se propose d'y implanter des activités industrielles ou artisanales

en lien avec les activités déjà présentes sur la zone. De nombreux contacts ont d'ores et déjà été pris par le commercialisateur des espaces avec des entreprises de négoce professionnel, des concessions automobiles et vendeurs de motocycles.

Un choix qualitatif

Les sites feront l'objet d'un traitement paysager et architectural de qualité. Les activités seront ainsi implantées dans des bâtiments intégrés à l'environnement présentant une certaine unité au niveau de la conception et des volumes avec des espaces paysagers et boisés.

Un projet créateur d'emplois

Au total et à ce jour, les deux zones accueilleraient environ 80 salariés dont une trentaine de création d'emplois.

Un aménagement équilibré

Ainsi doit on se féliciter que cet aménagement cohérent puisse répondre à la fois au souci de réhabiliter des espaces jusqu'ici inutilisés, et à la préoccupation de renforcer la vocation économique d'une zone géographiquement privilégiée. Celle-ci conjugue harmonieusement l'équilibre entre la présence d'activités industrielles et artisanales, et la proximité d'un habitat lui aussi facteur de vitalité.



Les futurs locaux que le groupe Mazureau implantera sur le site de l'ancien abattoir, face à Promodes, dont la démolition s'achève.

Joël Prioul,
Président du groupe de la Majorité municipale.

Saint-Brieuc cœur d'agglomération ?

Depuis quelques semaines, fleurissent dans la presse locale des articles qui pointent le « boum commercial » de la périphérie briochine.

Ce dynamisme de l'agglomération ne peut, hélas, que mettre encore davantage en relief le fait que notre ville semble de plus en plus éteinte.

Certes, à Saint-Brieuc, la qualité de la vie est importante, le cadre naturel exceptionnel. Vallées, proximité de la mer, calme des quartiers, vitalité des jeunes lycéens et étudiants, petits cafés sympathiques et richesse de la vie associative, tout cela on apprécie.

Mais cela peut-il suffire à rendre notre ville dynamique, alors que le centre ville souffre d'un défaut majeur d'attractivité commerciale, que plusieurs grandes administrations ou services publics ne cachent pas leur intention de quitter Saint-Brieuc pour la périphérie, et que sur les autres communes fleurissent maisons, immeubles, services, bâtiments industriels et commerciaux.

Lors de la création de la Cabri, dans les années 2000, l'ob-

jectif affiché était de faire ensemble des projets de développement, afin que tous, y compris la ville centre bien évidemment, bénéficient de la dynamique de développement qui s'instaurait.

Nous sommes loin du compte ! Car enfin, cette complémentarité nécessaire entre Saint-Brieuc et son agglomération, où la voit-on ? Peut-on vraiment penser que Saint-Brieuc est un moteur, comme c'est le cas pour Vannes, Quimper ou Lorient ?

La préoccupation majeure doit être celle de conforter le centre ville dans ses fonctions de centralité, à la fois centre de l'agglomération et centre du Département, pour maintenir et vivifier une attractivité suffisamment large et diversifiée, qu'elle soit économique, urbaine, ou encore culturelle.

Or, il n'y a pas sur le territoire de l'agglomération de véritable coopération entre Saint-Brieuc et la Cabri, qui permette d'élaborer une vision globale du développement à partir de la ville centre, qui mette l'aménagement urbain

au service du développement économique et des emplois. Politique de logements à prix abordables, embellissement, événements festifs et populaires, développement de tout le quartier de la Gare dans la perspective de l'arrivée du vrai TGV, véritable pôle commercial dynamique en Centre Ville, moyens d'accès multiples à ce Centre Ville, maintien des services publics, c'est tout cela qui fondera la réussite de Saint-Brieuc et de son agglomération.

Sur toutes ces questions, la ville doit être le moteur et non être à la remorque. C'est à Saint-Brieuc de fédérer les élus de la Cabri et la population sur ce projet collectif au service de l'ensemble de l'agglomération.

Danielle Bousquet, Députée
Pour le Groupe de l'Opposition.

Les élus socialistes et apparentés :
Danielle Bousquet, Michel Brémont, Anne Galand,
Didier Le Buhon, France Le Douarin et Claude Saunier.
Ils peuvent être contactés au 02 96 60 44 42.

Aménagement de la Ville

Selon M. le Maire, fin 2006, la Ville devrait être en chantier.

Un ensemble commercial avec parking de 650 places est prévu au Champ de Mars. Partisans de l'aménagement de cet espace, nous avons indiqué nos désaccords quant à l'engagement financier énorme de la ville pour une réalisation entièrement privée.

En ce début 2006, nos craintes restent intactes : nous n'avons aucune connaissance des enseignes qui viendront sur le site ; la Ville devra, à ses frais, déplacer la gare de bus ; et une hausse des tarifs de stationnement est en vue (avant l'ouverture du parking privé ?)

Autres chantiers envisagés : une cité de la Musique et l'aménagement de la caserne Charner. Après l'achat du Carmel, la Municipalité s'est empressée d'imaginer d'y réaliser une cité de la Musique. Simultanément, elle a mobilisé un cabinet d'études pour envisager l'aménagement de Charner en centre d'affaires et ouvert, avec

force publicitaire, une concertation. En dépit du très faible intérêt des briochins pour cette consultation, la Municipalité a décidé la poursuite du projet.

Impossible pour nous de valider cette procédure ratée. Nous avons donc formulé le souhait que l'école nationale de Musique reste à Charner et forme avec l'école des Beaux-Arts, mais aussi avec des associations, sur un site préservé et des locaux rénovés, un ensemble culturel à deux pas du centre ville.

Quant au reste du site, il pourrait s'inscrire dans un projet d'ensemble allant de la CAF à la Croix-Mathias, dans le cadre d'une Zone d'Aménagement Concerté. Cela permettrait, sur la durée - tout en réalisant immédiatement les écoles de Musique et des Beaux-Arts - de favoriser des aménagements tels que de l'habitat social, l'intermodalité des transports, des activités économiques, et tout cela sous maîtrise publique, notamment pour le stationnement.

La mise en œuvre de ce dispositif impliquant force concertation donnerait du temps à la réflexion pour l'utilisation du Carmel : espace pour les associations ? pour le théâtre ? centres de loisirs ? ou autres ?

Ouvrir des chantiers, belle perspective ! Toutefois, les projets annoncés ne semblent pas « passionner » les Briochins (100 ont donné leur avis). Leur préoccupation première est bien sûr leur avenir et celui de leurs enfants (salaires, emploi). Mais que pensent-ils du coût exorbitant des réalisations, du stationnement payant toujours plus cher ?

Construire la ville devrait avoir aussi pour objectif de favoriser le vivre ensemble !

Annie Meyer et Jean-Guy Le Bère
Conseillers municipaux communistes.
Ils peuvent être contactés au 02 96 60 44 42.
Jean-Guy Le Bère reçoit le vendredi
de 10h30 à 12h, 10 rue Vicairie.

Du sang neuf

À la faveur des luttes contre le CPE, on a pu remarquer la mobilisation d'une grande partie de la jeunesse étudiante. Ce réveil est encourageant et doit pouvoir se prolonger dans le temps par l'implication dans la vie de tous les jours. Le syndicalisme est une voie logique de concrétisation mais une autre voie est elle aussi logique c'est l'implication dans la vie politique et l'adhésion à un parti dont les idées sont proches de celles qu'on souhaite pour les générations futures. Le vote est une chose, mais c'est encore mieux de participer à l'élaboration des choix.

...Dans les partis

Force est cependant de constater que peu de jeunes franchissent le pas de l'adhésion à un parti politique. Sans doute y a-t-il une crainte diffuse d'un « embrigadement » ou de la timidité face à de « vieux routiers » ou bien encore l'idée que les partis ne servent à rien.

Et pourtant un parti est un lieu de réflexion sur tous les thèmes de la vie en société ; c'est aussi un lieu de brassage des différentes catégories sociales ayant une même préoccupation quant à l'avenir de notre planète ; c'est également un lieu où on peut confronter ses idées

à la réalité des choses et élaborer des solutions pour apporter des changements. Bref, c'est la vie, chacun apporte sa contribution à une meilleure gestion de la cité au profit de l'ensemble de ses concitoyens. Utopiste ? Peut-être. Qui n'a pas d'idéal n'a pas d'espoir.

Stationnement électronique

Une solution possible pour accélérer la rotation des véhicules sur les emplacements de stationnement sur la voirie consisterait à remettre en service le disque bleu en version moderne. Cette carte à puce permettrait un stationnement gratuit de 15 mn pour une course rapide. Un système électronique interdirait tout rechargement dans la 1/2 heure suivante ce qui dissuaderait toute prolongation illicite et donc le problème des voitures « ventouses ». Ce disque bleu électronique ne serait pas valable sur les parcs fermés.

Les élus Verts : Annie Corbel et Marc Boivin.
Groupe des Verts : 10 rue Vicairie. Vous pouvez nous contacter au 02 96 60 44 42.